



FLASH PRIME 93

Ce vendredi 07 juin 2024, votre **bureau Local Force Ouvrière Justice** a été averti d'un problème dans le versement de la deuxième tranche de la prime 93.

Avant de communiquer et d'incriminer des personnels à tort sur leur travail nous avons préféré nous renseigner...

C'est suite à une mobilisation d'harmonie par les services centraux de la DAP pour les problèmes de classement qu'il a été impossible de traiter l'ensemble des destinataires de la deuxième tranche de la prime 93.

Certains chanceux comme les administratifs, techniques et service d'insertion et de probation ont pu quant à eux en être destinataire sur la paye de juin.

Nous avons dénoncé cette iniquité entre agents et nous avons eu l'engagement ferme d'un versement sur la paye de juillet.

Il est important d'avoir à l'esprit que certaines situations ont une incidence sur l'octroi de cette prime. En effet, un arrêt de travail de 4 mois consécutif type CMO remet les compteurs à zéro car considéré comme une rupture de service continu... (sauf dans les cas de congés maternités ou CLD ou même mise en dispo pour un enfant).

Par ailleurs, le paiement est différé par autant de jours de CMO que l'agent a posé pour qu'il y est 3 ans plein de service effectif pour déclencher le versement.

Le Bureau Local Force Ouvrière Justice déplore une nouvelle fois le non versement pour le personnel du CEA.

Le Bureau Local Force Ouvrière Justice a obtenu de la DISP de PARIS de faire le nécessaire afin que cette prime nous soit versée sur le salaire de juillet.

Adresse du Bureau local : Avenue de Vauban 93420
Villepinte

Mail : mavillepinte@fojustice.fr

Tel : 0683762958

SLP **FO Justice Villepinte**
Le 07 juin 2024

